



Au secours

Bonjour

Suite au non remboursement du PGE sur une autre SAS qui detient des parts dans le restaurant que j ai actuellement, je suis assigné au tribunal de commerce le 5 avril.

Je vais tout perdre,je suis desesperee,j ai 58 ans!!.

Merci à vous

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/2RVlpB22>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Laetitia Jean prost